



V. La formation documentaire en bibliothèque universitaire (septembre 2014)

Officialisée via le concept de méthodologie du travail universitaire (Réforme Bayrou, 1997), puis par les Plans Réussite Licences (Péresse, 2007) ou l'insertion du C2I comme compétence transversale obligatoire à l'université, la formation des étudiants à la recherche documentaire s'est imposée progressivement dans les années 2000 comme une compétence indispensable (théoriquement) au « métier d'étudiant » et à sa réussite, et relevant principalement des missions des bibliothèques. Les bibliothécaires avaient depuis longtemps déjà acquis une expérience nécessaire de médiateurs entre les usagers et leurs collections, mais leurs actions de formation évoluaient la plupart du temps dans des cadres informels, ou ponctuels, en dehors des cursus officiels des formations. Leur insertion dans les maquettes de cours (donc obligatoires) et leur évaluation (sous forme de crédits ECTS ou de participation à une note plus globale) est relativement récente, et d'ailleurs n'est pas répandue dans toutes les universités. Néanmoins, la Bibliothèque universitaire est aujourd'hui de plus en plus associée au concept de pédagogie (inversée ou pas), en témoigne la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur (STRANES, Juillet 2014) qui cite cette nécessaire collaboration.

L'évolution des outils numériques, et des usages (réseaux sociaux notamment) induit également une modification profonde de cette activité.

Evolutions constatées :

- **Quantitatif : Nombre plus important d'étudiants** concernés car généralisation à des années entières (et pas seulement à la demande de certains enseignants ou demandes individuelles), donc développement d'activités techniques et administratives s'apparentant aux secrétariats pédagogiques
- **Qualitatif** : la légitimation des BU entraîne un développement des activités pédagogiques et **besoin de connaissances techniques particulières** : outre la conception de formation et d'évaluations (compétences en ingénierie pédagogique), interactions accentuées avec les services de l'université : secrétariats pédagogiques (suivi des inscrits, plannings des cours, rendu des notes, feuilles d'émargement...), enseignants (interaction des cours avec des enseignements), conseils des composantes de formation puis de l'université (Commission Formation du Conseil académique pour le contenu et les modalités des cours, CA pour validation politique de l'insertion obligatoire des modules), plateforme numérique de travail (ex : ENT, Sakai, moodle, claroline).
- **Place de la formation documentaire dans les profils de postes** : implication d'un personnel plus nombreux sollicité, à des degrés divers, par ces formations, l'appel au volontariat ou aux seules catégories A ne suffisant plus pour répondre aux besoins de formation (d'où à la fois intégration de la formation documentaire dans toutes les fiches de poste, à des degrés d'expertise différents, mais également en parallèle émergence de profils de poste spécifiques dédiés)
- **Formalisation accentuée des formations et des évaluations**, à plus forte raison si elles sont effectuées dans un cadre officiel : objectifs de formation, référentiels de compétences, trames diversifiées, traces écrites des supports de cours pour reproduction (avec mises à jour) les années suivantes
- **En lien avec la dimension communication et à la modification des usages, les cours doivent pouvoir être valorisés** comme supports documentaires. Cela nécessite de s'approprier différents logiciels (ex : Prezi ou powtoon, le powerpoint tombant en désuétude), de faire des tutoriels (voir les tutoriels d'auto formation faits à Rennes), et de réfléchir à des méthodes pédagogiques appropriées (pédagogie active, *serious games*) et des modes de diffusion et d'évaluation adaptés aux nouveaux usages des étudiants et des chercheurs (réseaux sociaux).



- **Extension des publics concernés aux Master et de plus en plus aux doctorants, enseignants et enseignants/chercheurs entraîne une diversification du contenu** des formations : sensibilisations/appui vers la Recherche... Formations à Zotero ou autres outils de gestion bibliographique, formations à la fois techniques (structuration d'un document numérisé) mais aussi juridiques ou de diffusion de la production scientifique (conditions de production et de diffusion d'une thèse, droit d'auteur, archives ouvertes, diffusion libre sur internet, bibliométrie et bientôt données de la recherche etc.).
- **Mutualisation** des formations : au niveau de plusieurs établissements ou d'une région, développement possible de formations mutualisées. Exemple Doctorants (ex PRES puis COMUE Nord- Pas de Calais) : formation des doctorants à l'IST avec un pilotage régional des BU jouant le rôle de concepteur de l'offre de formation, et d'interface entre les écoles doctorales et le cas échéant des formateurs spécifiques.

Pistes proposées

- **Intégrer les compétences et missions pédagogiques dans le cœur de métier des Bibliothécaires au titre de la « valorisation et de l'accès aux collections » et du soutien aux activités pédagogique et de recherche de l'université.** La formation documentaire, aussi importante soit-elle, reste encore largement décriée ou refusée par certains personnels des Bibliothèques, notamment les catégories B (soit parce qu'ils se sont principalement épanouis dans une dimension technique de leur travail, soit parce qu'ils revendiquent la récurrente opposition personnel administratifs- technique / corps enseignants). Une structuration du service peut intégrer tous les types de personnels, dans des activités complémentaires, du magasinier au cadre. Nb : par parenthèse, la formation documentaire (élaboration de référentiels, développement de contenu, rédaction de tutoriels, mise en œuvre de la formation, connaissances pédagogiques) semble absente des profils Referens « bibliothèques »
- **Assurer une formation régulière des personnels sur le contenu des outils** présentés (évolution des ressources numériques et **veille professionnelle et technique**), pour être garant de la qualité des formations
- **Développer les Formation de formateurs (en initial ou continu)** : la formation documentaire nécessite des compétences pédagogiques que les bibliothécaires n'ont pas au départ. Même si le SCD s'appuie sur un PRCE documentation, cette compétence doit être développée et mise en œuvre par tous, à des degrés divers de spécialisation.
- **Développer dès la formation initiale et les concours les connaissances du domaine de la Recherche** : nécessité d'acquérir des connaissances dans la chaîne de production des résultats de la recherche universitaire (Système national de la Recherche, organismes de recherche, laboratoires, droits d'auteur, bibliométrie, publications scientifiques ...) qui dépassent le cadre proprement parler de la bibliothéconomie
- **Améliorer les relations avec les enseignants par la communication dans les instances** à différents niveaux pour intégrer entièrement les modules de recherche documentaire dans des projets pédagogiques. Se fait encore trop souvent uniquement sur la bonne volonté des enseignants et leur connaissance personnelle de la bibliothèque.
- **Développer les relations du SCD avec les autres acteurs de la pédagogie en université** : services TICE, DSI (pour le C2I)...